

Édito



DE JEAN-FRANÇOIS BRAISSAND,
MAIRE D'ENTRELACS

CHERES ENTRELACIENNES, CHERS ENTRELACIENS,

Comme chaque printemps, c'est le moment où les communes votent leur budget. Pour Entrelacs, celui-ci a été établi avec la volonté de maîtriser les dépenses tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants et en contenant la dette notamment par la mobilisation de différentes subventions. Comme je m'y étais engagé lors de mes vœux, il n'y aura pas, cette année, d'augmentation des taux d'imposition au niveau communal. Toutefois, les bases d'imposition qui ne sont pas fixées par le conseil municipal, ont fortement été revalorisées par rapport à 2022.

Ce printemps nous conduit aussi à faire des choix. Après l'été caniculaire que nous avons connu et les différentes restrictions d'eau prises par la préfecture, la question du fleurissement se pose dès à présent pour cette année. Il ne fait quasiment aucun doute que nous allons connaître les mêmes conditions climatiques, aussi convient-il d'anticiper. Faut-il continuer comme par le passé à fleurir le village, au risque de devoir tout laisser dépérir ? Est-il bien sérieux de gaspiller de l'eau alors que par ailleurs, il est demandé aux habitants de limiter leur consommation ? Toutes ces questions, le conseil municipal les a examinées avec attention et le choix de la commune s'est porté sur le non-fleurissement des bacs à fleurs, gourmands en arrosage.

Comme nous l'a suggéré le comité départemental de fleurissement, il s'agit de changer nos habitudes, d'adapter les plantations au changement climatique, d'orner nos espaces différemment. C'est un travail qui a déjà été amorcé et qui doit être renforcé avec l'aide de nos services techniques.

Il nous incombe à tous de promouvoir nos lieux de vie, de les améliorer, de les entretenir, de faire en sorte qu'ils restent attrayants, en s'adaptant au changement de climat et à l'évolution de l'économie mondiale.

Soyons inventifs !

PORTRAIT D'ÉLU

Un zoom sur un adjoint, maire délégué ou conseiller délégué sera fait au cours des différentes publications à venir. Pour ce numéro d'ENTRELACS infos, le zoom s'arrête sur le huitième adjoint.



Le premier rôle de l'adjoint au maire en charge des travaux et des bâtiments est d'être, comme le définit André VERDU, le relai entre la population, les élus et les services techniques pour tout ce qui concerne l'entretien courant des bâtiments, des voiries et des espaces verts.

Lorsque la commune décide de réaliser un projet ou des travaux importants, il est aussi chargé de mettre en œuvre et de suivre les travaux : réunions avec les maîtres d'œuvres, choix des entreprises par l'intermédiaire de la commission d'attribution, réunions de chantier, etc, tout en rendant compte aux autres élus de l'avancée des projets. Pour les demandes spécifiques de la population et des maires délégués que ce soit pour des problèmes de sécurité routière, d'eau pluviale ou bien d'autres, il rencontre les personnes concernées, statue en priorisant certains chantiers et ce, tout en

respectant les budgets alloués. C'est également lui qui intervient auprès des propriétaires fonciers pour acquérir du terrain afin de réaliser certains projets (ex : conteneurs semi-enterrés) et qui représente la commune pour divers bornages. Bien sûr toutes ces tâches ne pourraient se faire sans l'aide importante et l'expertise des techniciens de la commune. Par ailleurs, André VERDU œuvre dans diverses commissions et représente Entrelacs dans l'exécutif de Chambéry Grand Lac Economie, organisme qui gère l'ensemble des zones économiques du territoire chambérien et aixois, de l'achat des terrains, à leur aménagement jusqu'à la vente aux entreprises. « Être adjoint aux travaux et aux bâtiments est certes prenant mais ô combien enrichissant et passionnant. » précise-t-il en conclusion.

COVID-19 LES GESTES BARRIÈRES



AU QUOTIDIEN

UNE SEMAINE CENTRÉE SUR LA PETITE ENFANCE

Notre Commune a participé à la semaine nationale de la Petite Enfance en proposant différents événements : Le 18 mars, des ateliers autour du livre ont été organisés à la bibliothèque ainsi qu'un atelier massage parents-enfants pour une dizaine de familles.

Le 21 mars, une conférence sur la thématique des émotions chez l'enfant à destination d'une centaine de parents et des professionnels a permis d'aborder ce qui se cache derrière ces comportements et quelles réponses y apporter.

Le 22 mars à la crèche Choubidou, des ateliers artistiques, des lectures de contes, et des jeux autour des émotions ont permis à plus de 80 enfants de profiter d'un moment agréable. L'après-midi, les parents étaient conviés à participer à ces temps forts.

Le 25 mars, le jeu a été à l'honneur pour tous les âges à la salle des fêtes de St-Germain-La-Chambotte avec des animations proposées pour une centaine de famille par le SEJ, en partenariat avec le CMJ. A Albens, des ateliers lecture ont été animés par la bibliothécaire, qui a accueilli plus de 110



enfants sur l'ensemble de ces interventions. Un grand bravo à tous ceux qui se sont impliqués à faire de cette semaine un moment d'échange et de partage.



REPAS DES AINES, UN TEMPS CONVIVIAL ET APPRÉCIÉ !



Le 1^{er} avril, près de 400 entrelaciens, répartis par bassin de vie se sont retrouvés autour d'un bon repas. Ils ont été enchantés par la gentillesse et le dynamisme des jeunes du Conseil Municipal Jeunes qui ont assuré un service impeccable ! Deux formations musicales ont également animé cette journée...

Cette année, la livraison d'un plateau repas à 52 personnes en perte d'autonomie était une façon de les associer à cette manifestation et de rompre ainsi leur isolement social.

CMJ

AU CMJ, DES JEUNES IMPLIQUÉS POUR LEUR COMMUNE

Les jeunes du Conseil Municipal Jeunes (CMJ) sont élus pour deux ans ; leur mandat prend donc fin cet été. Acteurs majeurs, ils ont pu s'impliquer dans des événements comme les Vœux des Maires délégués, les cérémonies du 11 novembre et 8 mai, la fête du Jeu et le repas des Aînés. Ils ont également rencontré le club des Aînés d'Albens pour partager un moment convivial autour du jeu. Le CMJ organise aussi des événements autour de belles valeurs, comme le respect de la Nature (Journée Nature du 6 mai) ou de l'ouverture à d'autres cultures (Événement Cultures du Monde du 10 juin). Ils participent à des projets structurants, comme la création d'un parc au-dessus de la mairie, la réflexion sur le skate-park à Albens et sur les mobilités douces. Le CMJ met en valeur le partage d'informations auprès des autres jeunes en intervenant dans les écoles et au collège, par exemple sur la gestion des déchets. Des rencontres périodiques avec le Conseil Municipal leur permettent de présenter leurs projets et de faire le point sur leurs avancées. Une sortie détente en fin de 1^{ère} année et un week-end de bilan, en fin de 2^{ème} année, ont été également au programme de ce mandat, mené à bien par deux encadrants du SEJ et deux élus.

**GRAND
LAC**
COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

► COVOITUREZ, ON VOUS OFFRE LE TRAJET ! GRAND LAC GRATIFIE LE COVOITURAGE !

Passagers : vos trajets de +5km à l'intérieur de ses territoires seront offerts.

Conducteurs : vous serez indemnisé 0.10€/km/passager.

Comment ça marche ?

1. Je télécharge BlaBlaCar Daily sur mon smartphone
2. Je crée un compte, indique mes adresses de domicile-travail et horaires de déplacements habituels
3. L'appli trouve un conducteur ou un passager sur mon trajet. Valider !

► LE RELAIS GRAND LAC FRANCE SERVICES D'ENTRELACS A FÊTÉ SES 5 ANS

Situé au 60 rue Joseph Michaud, c'est un accueil Grand Lac de proximité et un accompagnement dans vos démarches administratives numériques : Pôle Emploi, CAF, Assurance retraite, Assurance maladie, MSA, permis de conduire, carte grise, pièces d'identité, Finances publiques, Ministère de la justice. Des outils informatiques sont en accès gratuit, réseau Wifi.

Des permanences sur RDV sont aussi proposées : Conseil numérique, Economies d'énergie - énergies renouvelables, Architecte conseil, Vélodéa, Accompagnement création d'activité, Conciliateur de justice, Informations droits des femmes et des familles, Mission locale jeunes.

Plus d'infos : 04 79 63 89 45 / www.grand-lac.fr → Mon Agglo → Les relais.

FINANCES

Le budget de la commune est réparti en deux sections, le FONCTIONNEMENT et l'INVESTISSEMENT.

D'un côté, la gestion des affaires courantes ou **section de fonctionnement**, incluant notamment les salaires du personnel communal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services, les subventions versées aux associations et au centre communal d'action sociale, ainsi que les intérêts des emprunts à payer.

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (crèches, cantine, accueils de loisirs, activités périscolaires, bibliothèque, locations...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions.

De l'autre côté, la **section d'investissement** qui a vocation à préparer l'avenir par la réalisation de travaux ou projets structurants qui perdurent dans le temps.

en chiffres

**BUDGET TOTAL
DE 18 567 499 €**

8 290 580 € EN FONCTIONNEMENT

10 276 919 € EN INVESTISSEMENT

**POPULATION TOTALE 2023
6 480 HABITANTS**

**SOIT UN BUDGET
DE 3 167 € PAR HABITANT**

section de fonctionnement

TOTAL DES DÉPENSES : 8 290 580 €

Des dépenses de **6 524 960 €** pour financer :

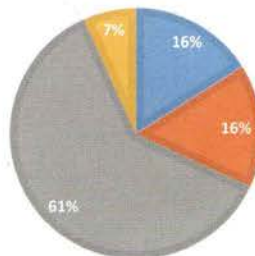


Et un virement de **1 213 647 €** pour financer la section d'investissement

TOTAL DES RECETTES : 8 290 580 €

Provenance des recettes de fonctionnement :
- des recettes fiscales
- des dotations de l'Etat
- des recettes issues de la facturation des services
- les autres recettes (dont les loyers)

■ Dotations et participations ■ Facturation des services
■ Impôts et taxes ■ Recettes diverses



L'autofinancement qui est la capacité à financer sur ses propres ressources les investissements, s'établit pour le budget 2023 à :

VIREMENT PRÉVISIONNEL =
RECETTES DE FONCTIONNEMENT
-
LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT
= **1 213 647 €**

DOTATION AUX AMORTISSEMENTS
-
REPRISE DES SUBVENTIONS
TRANSFÉRÉES
= **384 627 €** SOIT **1 598 274 €**

AUXQUELS S'AJOUTENT L'EXCÉDENT
DE FONCTIONNEMENT
N-1 AFFECTÉ À L'INVESTISSEMENT
= **2 267 867 €**
ET L'EXCÉDENT D'INVESTISSEMENT
REPORTÉ = **4 131 470 €**

section d'investissement

TOTAL DES DÉPENSES : 10 276 919 €

L'investissement pour développer la commune = **9 798 148 €**

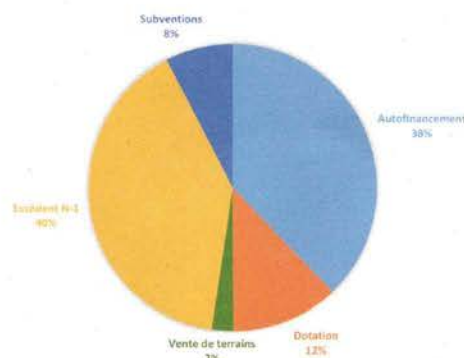


Les autres dépenses d'investissement de **478 771 €** comprennent **424 425 €** de remboursement des emprunts contractés par la commune, **15 000 €** de remboursement de taxe d'aménagement et **40 275 €** d'opérations d'ordre.

TOTAL DES RECETTES : 10 276 919 €

Des recettes pour financer les investissements :

- L'autofinancement
- Les dotations (FCTVA, TA...)
- Les subventions d'équipement



Tout au long de ces publications, vous serez présentés les services de la mairie qui travaillent à mettre en œuvre les décisions prises par le Conseil Municipal.

SERVICE ENFANCE JEUNESSE



De gauche à droite : Maxime BREILLAD, Thomas NOWAK, Céline PIERRON, Nadeige LIABOEUF, Aurore VITTET, Carla THERAULAZ, Thomas MACHADO, Manon DURANDO et Enola BESSON.

Le Service Enfance Jeunesse (SEJ) est un service municipal dédié à l'organisation des activités de loisirs pour les enfants à partir de 3 ans, résidant à Entrelacs et à Saint Ours prioritairement. Les bureaux administratifs se trouvent en Mairie avec le responsable du service Thomas NOWAK et une collaboratrice administrative Elodie BILESIMO-BUFFART. Les directrices des structures Enfance Nadeige LIABOEUF et Aurore VITTET, accompagnées de 6 à 10 animateurs, accueillent vos enfants au centre de loisirs des Allobroges. Nous retrouvons les collégiens à l'Espace Jeunesse au gymnase Carole Montillet avec sa directrice Julie MUGNIER et son adjoint Tony FOLLADOR.

Les actions du SEJ ne se limitent pas à l'organisation des modes de garde des enfants et des jeunes pendant les mercredis et les vacances scolaires (environ 120 enfants et 20 jeunes par jours par mercredis), puisque de nombreux projets sont réalisés tout au long de l'année, en partenariat avec la CAF de Savoie, le Département de la Savoie, et de nombreux partenaires. Ainsi, chaque année, 125 familles sollicitent les prestations Jeunesse (pour les plus de 12 ans) et 542 familles participent aux activités Enfance (pour les moins de 12 ans). Des stages thématiques

(ski, neige...) sont organisés pendant les vacances scolaires, des soirées sont proposées aux adolescents, tout comme des sorties à la journée (laser game, trampo park, cani-rando...). A chaque période de vacances scolaires, des accueils de loisirs sont organisés par une dizaine d'animateurs et plusieurs agents d'entretien et de cantine pour plus de 500 enfants par semaine. A ces mêmes périodes, une centaine de jeunes fréquente chaque semaine les activités jeunesse, encadrées par Julie et Tony et ponctuellement par un animateur supplémentaire.

Le SEJ et particulièrement sa partie Jeunesse collabore étroitement avec le collège d'Entrelacs, en proposant des séances thématiques de sensibilisation et des moments de rencontres autour du sport et des jeux. Côté parentalité, des sorties familles sont également proposées : à des compétitions sportives, à des parcs d'attractions et animaliers, au cinéma...

Toujours dans un souci de continuité avec le collège, la Commune a créé un « Espace Jeune » dans le bâtiment du gymnase Carole Montillet. Lieu de rencontre et de partage permettant aux collégiens de se retrouver après les cours avec la présence d'un animateur, il est

ouvert les lundis, jeudis et vendredis de 14h30 à 16h30, et les mardis de 15h30 à 16h30. Cet espace permet également aux jeunes de disposer de différents jeux de société, et en complément, des temps de ludothèque leur sont proposés, tout comme pour les structures de la petite enfance du territoire, les familles, et les aînés.

La Commune d'Entrelacs via ce service participe activement à la formation aux métiers d'animateurs BAFA grâce à une participation financière, tout en proposant aux futurs diplômés de pouvoir être rémunérés lors de leurs stages pratiques au sein du service. Le SEJ pilote également un Conseil Municipal Jeunes, qui est un acteur majeur dans la vie de la Commune.

En plus de ses 45 actions identifiées dans la Convention Territoriale Globale signée avec la CAF de Savoie, le SEJ a pour ambition de continuer de développer son offre en faveur des plus de 12 ans notamment les mercredis, de maintenir la qualité des animations proposées par l'équipe d'encadrants, d'ouvrir une antenne estivale à St Ours, tout en continuant à maîtriser ses coûts de fonctionnement afin d'éviter toute répercussion financière auprès des familles.

TRAVAUX ET ETUDES

► VOIRIE | DEMARRAGE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES RUES JOSEPH MICHAUD, DU 17 OCTOBRE ET RAOUL FOLLEREAU | ALBENS



Démarrée en juillet 2022, la première phase des travaux en cours rue Joseph Michaud, rue du 17 octobre et rue Raoul Follereau, dédiée aux réseaux, s'est achevée en avril. Ces travaux, orchestrés par Grand Lac et le Syndicat Départemental des Energies de la Savoie (SDES) ont permis d'une part la mise en séparatif des eaux usées et des eaux pluviales sur le secteur ainsi que le renouvellement de la canalisation d'eau potable et d'autre part, l'enfouissement des réseaux secs (télécom, électricité, éclairage public) avec reprise des branchements des riverains.

Le relais a donc été pris mi-avril avec la deuxième phase des travaux réalisés sous maîtrise d'ouvrage de la commune. Ces travaux consistent en la requalification du secteur et la sécurisation des circulations. Ils intègrent l'ensemble des aménagements de surface dont la création de trottoirs. Ils mettent également l'accent sur la place donnée aux cycles par la réalisation de marquages et prévoient des places de stationnement perméables que la commune souhaite continuer de déployer dans le cadre des futurs nouveaux aménagements. La fin des travaux est prévue pour juillet 2023.

► ETUDE PROSPECTIVE SUR LES COMMERCE ET SERVICES DE SANTE |

L'ETUDE PROSPECTIVE SUR LES COMMERCE ET SERVICES DE SANTE a été restituée le 13 avril aux commerçants et professionnels de santé. Cette étude, cofinancée par la Banque des Territoires dans le cadre de Petites Villes de Demain, vise à compléter l'action prospective de la commune dans le cadre de son projet de territoire. L'arrivée de nouveaux habitants et la future organisation de la commune imaginée par le schéma d'aménagement d'Entrelacs, nécessitent de s'interroger sur l'ensemble des services apportés dans les années à venir. L'agence AGATE et la Chambre de commerce de Savoie ont accompagné la commune. 500 habitants ont contribué à l'enquête de 2022 sur leurs habitudes et attentes, et 40 commerçants et professionnels de santé ont participé à 2 ateliers. L'analyse des besoins à 5-10 ans (professionnels actuels sur la commune et futures activités) par rapport à l'offre future (relocalisations et nouveaux rez-de-chaussée actifs) montre qu'ils seront à peu près équilibrés. En parallèle, la commune engagera des actions pour favoriser l'ambiance, l'identité du centre-bourg commercial, l'offre de commerces-services, leur praticité, la signalétique.

► VERS UN FLEURISSEMENT DURABLE COMPATIBLE AVEC LES ENJEUX ECOLOGIQUES | CADRE DE VIE

Au regard des enjeux écologiques actuels et de la période de sécheresse que l'ensemble du territoire a connu durant la dernière saison estivale, la commune a fait le choix de ne pas renouveler le fleurissement annuel hors sol pour cette nouvelle saison. Ainsi, les jardinières ne seront pas fleuries cette année. Le temps habituellement consacré aux plantations, à l'arrosage et au désherbage de ces jardinières sera consacré à un entretien plus approfondi des massifs existants et des espaces verts.

En parallèle, les élus et les services techniques travaillent pour repenser le fleurissement en intégrant des plantes vivaces peu gourmandes en eau et des variétés favorables à la biodiversité. Ce travail doit aboutir à un nouveau plan de fleurissement raisonné.

LA CENTRALITÉ DE DEMAIN

► ENTRELAACS EN MARCHÉ VERS LES MODES ACTIFS ET L'INTERMODALITÉ |

Le pôle gare / bus et ses accès piéton, vélo, voiture, depuis les différents secteurs du centre-bourg, ont fait l'objet d'un diagnostic : un travail partenarial entre la commune et le Cerema, associant des habitants et les partenaires assurant les transports en commun.

Ce diagnostic a été restitué le 13 avril au conseil municipal et aux habitants ayant participé au « diagnostic en marchant » (le 17 novembre dernier). La commune bénéficie d'une gare facile d'accès pour les automobilistes, et d'une bonne desserte en bus (ligne 40 et Mobéa D), complémentaire au TER. Mais les cheminements piéton et vélo depuis/vers la gare ne sont pas facilités, les lieux non indiqués. Les arrêts de bus ne sont pas clairement signalés, l'attente en gare est plutôt spartiate, avec un bâtiment fermé, en bon état et en devenir. L'arrivée prochaine de la Véloroute fait partie des opportunités de développement de ce secteur. Des aménagements simples sont préconisés aux élus pour le court terme, une signalétique, une communication sur les possibilités de se déplacer. En parallèle, des partenaires comme la SNCF, Grand Lac, devraient être sollicités pour travailler à des améliorations ou réorganisations plus significatives.

► LONGERET, DESSERTE FORESTIÈRE DU MEYRIEUX | OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Les différents projets de la commune avancent au rythme des procédures qui les encadrent.

Parmi les projets structurants, les travaux d'aménagement de l'OAP du secteur du Longeret ont fait l'objet d'une consultation en marché public. L'analyse des offres en cours doit permettre de désigner début juin les entreprises attributaires du marché en vue d'un démarrage des travaux cet été.

Le marché de travaux d'amélioration de la desserte forestière du Meyrieux, faisant l'objet d'une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage, a été attribué à l'entreprise GASTALDON de Saint-Félix. Les travaux ont démarré le 9 mai pour une durée de trois mois.

Une consultation a également été lancée en février dernier afin de faire l'acquisition d'un tracteur pour les services techniques.

NAISSANCES

Albens

13/02/2023 **LEMAIRE** Léna
13/02/2023 **PRON** Noé
17/02/2023 **ARSLAN** Metehan
17/03/2023 **BIBOLLET** Gabin
07/04/2023 **CARNEIRO MACHADO**
Samuel

Saint-Girod

01/01/2023 **MONNET** Laure

Epersy

22/02/2023 **DEMETZ** Lalie

Saint-Germain-La-Chambotte

05/02/2023 **JOSSELIN** Kyle

DÉCÈS

Albens

09/02/2023 **SIMOND** Alette née **RUPAUD**
12/03/2023 **BILLAT** Odette née **VELLET**
06/03/2023 **GRID** Fatma
05/03/2023 **LEROUX** Hubert
08/03/2023 **MOUCHET** Claude
12/03/2023 **VELLET** Odette
06/04/2023 **GOURY** Micheline
25/03/2023 **CHABOURLIN** Christian

Saint-Girod

01/02/2023 **DAVIER** Stéphanie

Mognard

17/02/2023 **PADAY** Marie née **VIAL**

Saint-Germain-la-Chambotte

29/03/2023 **COLLOMB** Jean

agenda

> **EVENEMENT CULTURES DU MONDE** : Samedi 10 juin -
Salle des fêtes de Mognard

> **DON DU SANG** : Vendredi 16 juillet - Salle d'animation
Albens

> **FETE DE LA ROSIERE, FEU D'ARTIFICE ET BAL GRATUIT** :
Vendredi 14 juillet - Salle d'animation Albens

> **RONDE DES FOURS** : Dimanche 30 juillet - Salle
d'animation Albens

> **DON DU SANG** : Vendredi 11 août - Salle d'animation
Albens

> **CONCERT MUSIQUE ET NATURE EN BAUGES** : Mercredi 26
juillet - Eglise d'Albens

> **FORUM DES ASSOCIATIONS** : Samedi 02 septembre -
Gymnase Carole Montillet Albens

Retrouvez toutes les animations de nos associations sur le
calendrier des événements, disponible sur le site internet de
la commune.

Bon à savoir

Entretien des berges et cours d'eau

Les droits et obligations liés aux cours d'eau sont encadrés par la réglementation. Le code de l'environnement prévoit que les berges et le lit mineur des cours d'eau non domaniaux appartiennent aux propriétaires riverains. Ces derniers doivent assurer leur entretien notamment en effectuant un entretien de la végétation, en enlevant les sédiments au-dessus du niveau de l'eau et en assurant l'écoulement des eaux par l'enlèvement des embâcles.

Plus d'informations sur : www.cisalb.fr/entretenir_les_rivieres

Nuisances sonores : les horaires à respecter

La tonte, le bricolage et toutes les activités susceptibles de produire des nuisances sonores sont autorisées exclusivement

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30

Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h

Dimanche et jours fériés de 10h à 12h



RETROUVEZ AUSSI TOUTES LES ACTUALITÉS
SUR LA PAGE FACEBOOK COMMUNE NOUVELLE D'ENTRELACS

droit d'expression

ENTRELACS AUTREMENT

Nous savons tous qu'à l'heure des grandes sécheresses en France, le bois n'est plus une ressource énergétique, financièrement durable. Nous déplorons la volonté de construire un réseau de chaleur énergie bois à l'entrée d'ALBENS coté RUMILLY. En effet, chauffer au bois des bâtiments qui sont identifiés comme des passoires thermiques (les 2 bâtiments de l'école des allobroges, la salle d'animation, des locaux privés.) ne va pas dans le bon sens. Que fait-on pour le reste du patrimoine bâti de l'ensemble du territoire (écoles, salles des fêtes, mairies, appartements,

logements sociaux, locaux techniques.) ? D'autres solutions existent comme nous l'avons préconisé dans le programme d'Entrelacs Autrement, l'installation de panneaux photovoltaïques est enfin à l'étude. Nous déplorons la minéralisation à l'excès des espaces publics comme le remplacement des petits bosquets autour du centre administratif d'Albens. Toujours à votre écoute vos élus d'ENTRELACS AUTREMENT.

**Christian ANDRÉ, Laurence DAGAND,
Séverine DEJEUX, Frédéric TOUSSAINT.**

NOUS SOMMES TOUS ENTRELACS

QUELLES PRIORITÉS ?

Les temps sont troubles : hausse des prix, manifestations en série soulignant une déconnexion entre élus et citoyens. Dans ce contexte, quel doit être le rôle d'une mairie ? N'aurait-elle pas le devoir de se recentrer sur sa priorité : offrir de meilleures conditions de vie et services à sa population, ses commerçants et professions libérales en tenant compte des préoccupations et besoins ? Qu'en est-il à Entrelacs ? Les grands projets menés sont-ils vos priorités ? Les liens entre élus et habitants doivent être renforcés : qu'en pensez-vous ?

Vos représentants :

Sébastien Pignier-Tracol, Alain Paget



COMMUNE NOUVELLE D'ENTRELACS

CENTRE ADMINISTRATIF RENÉ GAY • BP90003 • ALBENS • 73410 ENTRELACS - Tél. : 04.79.54.17.59 • Fax : 04.79.54.12.77

Email : mairie@entrelacs-savoie.fr • www.entrelacs-savoie.fr